

interliaisons

mars

2023

n°179

Comité général

- p. 2 Un collectif « femmes-mixité » à l'UCR :
Pour quoi faire ?
- p. 2 Nos principales propositions pour une réforme
progressiste et non sexiste
- p. 3 La place des femmes retraitées
dans la société
- p. 4 La place des femmes retraitées
dans la CGT
- p. 5 Initiatives tenues dans les USR et UFR
- p. 6 L'historique du 8 mars

*Le 8 mars 2023
doit être exceptionnel*

**Femme
retraîtée,
j'agis !**





Un collectif « femmes-mixité » à l'UCR : Pour quoi faire ?

Conformément à la « Feuille de route » adoptée lors du Comité Général du 16 mars 2021, la Direction de l'UCR a mis en place un collectif Femmes-Mixité.

Il est coanimé par Viviane Debarges et Nicole Defortescu, toutes deux membres de la Commission Exécutive de l'UCR et compte, à ce jour, 12 camarades : 10 femmes et 2 hommes.

Le collectif a pour mandat de mettre en œuvre la résolution suivante :

« Reconnaître la place et le rôle des femmes à tous les niveaux de nos Organisations en intégrant leurs revendications spécifiques et en faisant vivre dans nos Organisations des collectifs Femmes-Mixité »

Constitué de camarades de la Direction de l'UCR mais aussi de camarades issu.e.s d'USR et d'UFR, le collectif a travaillé tout d'abord à partir du constat de la situation des femmes retraitées dans notre Organisation CGT et dans la société.

Quelques chiffres qui en disent long :

- 52 % des retraité.e.s de droit direct sont des femmes, mais les retraitées ne représentent que 28 % des syndiqué.e.s CGT retraité.e.s.
- 42 % des membres de la Direction de l'UCR sont des femmes : il n'a pas été possible lors de la préparation de notre dernier Congrès (transformé en Comité Général, crise sanitaire oblige) de respecter la Charte de l'Égalité Femmes/Hommes, partie intégrante de nos statuts confédéraux depuis 2013.
- 20 % à peine des Secrétaires généraux des UFR et USR sont des Secrétaires générales.

Or les femmes sont plus nombreuses dans toutes les catégories d'âge des retraité.e.s. Les retraitées vivant en moyenne plus longtemps que les hommes retraités, plus elles avancent dans l'âge, plus elles sont nombreuses à vivre seules, et souvent dans la pauvreté.

NOS PRINCIPALES PROPOSITIONS POUR UNE SOCIÉTÉ PROGRESSISTE ET NON SEXISTE :

- **Le rétablissement de l'âge de départ à 60 ans ;**
- **Une retraite au moins équivalente au Smic** revendiqué par la CGT pour une carrière complète ;
- **L'égalité des salaires et des pensions** pour les femmes, pour un travail de « valeur égal » ;
- **La revalorisation des métiers dits « féminisés » ;**
- **La reconnaissance de la pénibilité** et sa déclinaison en départs anticipés : 1 trimestre par année de travail reconnu pénible. Les critères de pénibilité ont été essentiellement élaborés par le Pouvoir et le Patronat à partir des métiers de l'industrie. Les métiers dits « de service » métiers du soin et du lien, services à la personne... sont donc écartés de ces critères : charge mentale, stress, port de charges lourdes, postures atypiques... horaires décalés, journées coupées : la CGT demande la prise en compte de ces critères, le développement de la médecine du travail, le maintien des départs anticipés sur la base d'une retraite à 60 ans !
- **L'indexation des pensions** sur l'évolution du salaire moyen ;
- **La revalorisation du Minimum Contributif et Minimum Garanti dans la Fonction Publique** : 56 % des femmes retraitées touchent ce complément, pour cause de retraite insuffisante ;
- **Des droits à retraite à taux plein** pour les salarié.e.s à temps partiels (80 % de ces emplois sont exercés par des femmes) ;
- **Le renforcement des droits familiaux** (allongement du congé paternité, égalité des droits liés à la maternité dans les différents régimes, validation de tous les trimestres concernés) ;
- **L'octroi de la pension de réversion à 75 %** de la pension du conjoint décédé, sans condition d'âge, de ressources et extension aux couples pacésés ;
- **La suppression de la décote** qui pénalise particulièrement les femmes.



Force est de constater que des inégalités importantes demeurent :

Concernant les niveaux de pension : En 2021, les femmes ont encore, en moyenne, une pension inférieure de 41 % à celles des hommes et 40 % d'entre elles ne touchent pas une retraite à taux plein car n'ayant pas tous les trimestres requis. Elles sont 54 % à toucher une retraite inférieure à 1 000 € bruts par mois ! Ce n'est pas la « promesse » d'une retraite minimum à 1 200 € bruts qui va améliorer leur situation puisqu'elle est conditionnée à une carrière complète, en fonction des trimestres requis, augmentés progressivement de 8 trimestres supplémentaires ! À noter également que 68 % des « bénéficiaires » du Minimum Contributif (MICO) sont des femmes !

Concernant les charges familiales : Très peu de bougé sur le partage des tâches surtout pour ces générations : les femmes retraitées assument la grande majorité des tâches ménagères, elles sont nombreuses à être « aidantes » auprès de leurs parents très âgés ou de leur conjoint malade ou handicapé. Pour aider les enfants, nombreuses sont les mamies qui gardent les petits-enfants, tâche agréable mais souvent fatigante, voire contraignante.

Concernant les violences conjugales et intrafamiliales : Pour les femmes âgées, les violences physiques ou psychologiques sont quasi-invisibilisées, « évaporées » des recensements officiels. Pourtant les femmes âgées représentent, en 2021, 21 % des féminicides !

Concernant l'accès aux soins et à la prévention : les dépistages des cancers féminins (mammographie, frottis...) ne sont plus pris en charge à partir de 74 ans et les « bilans de santé » proposés par les caisses de Sécurité sociale s'arrêtent passés 65 ans, pour les femmes comme pour les hommes bien sûr.

Citons Bernard Thibault, lors de la présentation de la Charte Egalité, en 2007, il y a 16 ans :

« Il nous faut aller plus loin à tous les niveaux de notre Organisation. La place des femmes est un enjeu démocratique fondamental, une condition déterminante pour transformer la société. Introduire une culture interne sur la base d'une approche intégrée de l'Egalité est un moyen pour renforcer la lutte contre toutes les inégalités, au travail comme dans la société et de favoriser la syndicalisation des femmes »

Tout est dit, les enjeux sont posés et toujours d'actualité. Alors, féministe la CGT ?



La place des femmes retraitées dans la CGT

Pour l'Organisation syndicale qui se fixe comme objectif la transformation de la société et l'émancipation des travailleurs et des travailleuses, le féminisme n'est pas un « gadget », un faire-valoir pour être « dans l'air du temps » mais bien un sujet incontournable pour notre activité. Parce que les inégalités femmes/hommes affectent l'existence et la conscience de celles et ceux que nous avons l'ambition de représenter, elles sont une exigence revendicative à part entière et se doivent d'irriguer nos propositions revendicatives et nos luttes.

Sur ce postulat, et à partir des constats évoqués, notre collectif a pris plusieurs initiatives pour fournir aux Organisations de l'UCR des outils d'analyse et de compréhension :

- **Un PowerPoint intitulé** « les inégalités entre les femmes et les hommes se répercutent-elles à la retraite ? » Ce document est désormais sur le site du Collectif confédéral Femmes-Mixité, comme un élément de la bataille sur les retraites qui nous mobilise aujourd'hui.

- **Deux communiqués** : Le premier à l'occasion de la Journée Internationale contre les violences faites aux femmes le 25 novembre dernier, et le second pour alerter contre le risque de remise en cause du Droit des femmes à disposer de leur corps, face à la montée de l'Extrême-Droite et des intégrismes religieux de tous bords. La CGT réclame la constitutionnalisation de ce droit.

- **Pour le 8 mars**, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, notre collectif, comme l'an passé, réalisera un tract s'inscrivant cette année dans le processus de lutte de la bataille pour les retraites, pour le droit à une vie nouvelle en retraite. Nous inviterons les femmes retraitées à être visibles dans les manifestations en affichant leurs revendications et proposerons des slogans à écrire, à scander...

Le collectif s'est fait aussi le relais des formations syndicales proposées par la Confédération et le collectif femmes-mixité confédéral. Des camarades d'USR et d'UFR y ont participé, avec des retours très positifs.





UFR Métallurgie

Le collectif Femmes-Mixité s'adresse aux jeunes femmes de la métallurgie sur les enjeux de la retraite: le défi d'y arriver en bonne santé, la pauvreté des femmes retraitées et le financement socialisé des pensions. Il communique un lien Web avec l'Anact qui montre à quel point les accidents du travail et les maladies professionnelles sont « genrées » avec des conséquences aggravées pour les femmes, aidant ainsi à la compréhension des convergences revendicatives ;

USR 94

Le collectif FM et le collectif Formation de l'Union départementale ont invité les membres de la Direction de l'USR à une Journée de sensibilisation sur les violences sexistes et sexuelles concernant les femmes retraitées. Plusieurs points ont été abordés :

- La « violence » des écarts de pension subies par les femmes. En support, le diaporama réalisé par le collectif FM de l'UCR
- La « violence » de l'invisibilité des féminicides des femmes âgées, les statistiques officielles ne les incluant que tout récemment, or elles représentent près d'un quart des féminicides !
- La « violence » de la non-prise en compte dans les politiques de prévention, des femmes âgées de plus de 74 ans.

L'USR travaille aussi sur le 8 mars 2023, en partenariat avec l'IHS, pour mettre en lumière l'action d'une femme au parcours d'exception : Martha Desrumeaux.

Ainsi, le collectif FM participe pleinement à la vie de l'USR, en contribuant à enrichir les connaissances, les réflexions et donc les revendications et les luttes.

UFR Santé-Action Sociale

Un débat a été organisé avec Rachel Silvera (Chercheuse à l'IREC - économiste) sur l'étude commanditée par la Confédération sur les « métiers du soin et du lien ». Le rendu de cette étude, effectuée auprès de plus de 7 000 professionnelles sera très prochainement publié. En pleine crise des services hospitaliers, en plein scandale de la prise en charge des personnes



âgées dépendantes dans les Ehpad notamment celles à but lucratif, en pleine mobilisation pour la reconnaissance des métiers essentiels, très féminisés et donc sous-valorisés, nul doute que cette étude sera un outil utile pour aider à l'élargissement des luttes.

Notre magazine *Vie nouvelle* prépare un article sur notre « jeune » collectif, après l'article paru dans son dernier numéro, qui traite d'un des sujets évoqués précédemment : les violences subies par les femmes âgées.

Dernière information : au sein de la Direction de l'UCR, les camarades du collectif œuvrent inlassablement à la mise en œuvre de l'écriture inclusive dans nos différents écrits et documents. Des « résistances » persistent ici ou là mais on progresse. Il est grand temps de remettre en cause la culture imposée par le patriarcat qui voudrait que le « masculin l'emporte sur le féminin ». Imposé depuis des siècles, contribuant à rendre les femmes invisibles dans la sphère publique, ce postulat est remis de plus en plus en cause.

Nous demandons que notre logo « la CGT Retraités » devienne « **la CGT retraité·e·s** » : un petit « e » qui grandira dans les consciences : **dans la masse des retraités, il y a les retraitées, à côté et avec les hommes retraités !**

N'hésitez pas à faire remonter à l'UCR vos initiatives mais aussi vos attentes et vos besoins.



L'historique du 8 mars

C'est en août 1910, à la 2^e Conférence Internationale des femmes socialistes à Copenhague, que Clara Zetkin, enseignante, journaliste et femme politique, propose de célébrer tous les ans, « en accord avec les Organisations syndicales et politiques du prolétariat » une journée Internationale des Droits des femmes.

Plus tard, en 1921, Lénine choisira le 8 mars, en souvenir de la grève des ouvrières de Saint-Petersbourg, le 8 mars 1917, qui marqua le début de l'insurrection contre le pouvoir tsariste, le 1^{er} signe donc de la révolution russe. Ainsi, le mouvement pour les droits des femmes s'ancre plus dans la sphère socialiste que dans la sphère féministe de l'époque.

Au fil des ans, le mouvement s'internationalise. Dans les pays occidentaux, l'élément-clé des revendications est l'obtention du droit de vote, dans une société où la femme n'a pas encore rejoint massivement le monde du travail.

En 1975, les Nations Unies consacrent l'année « Année de la Femme » et retiennent la date du 8 mars pour officialiser une « Journée pour les droits de la Femme et la Paix internationale ». Cette officialisation sera votée le 16 décembre 1977.

Le 8 mars va s'imposer dans le dernier quart du xx^e siècle, petit à petit, comme une journée de luttes féministes, sociétales et professionnelles, de luttes solidaires.

Le 8 mars 2023 revêt cette année, dans le monde, où les guerres enflamment des pays en Orient, en Afrique, en Asie, et jusqu'aux portes de l'Europe, une importance particulière. Nous manifesterons pour les femmes du monde entier: les Iraniennes, les Afghanes et les Kurdes qui subissent une remise en cause de leurs droits fondamentaux, les femmes Ukrainiennes confrontées à une guerre cruelle et meurtrière et aux exactions des soldats russes et pour les féministes russes qui manifestent contre le régime de leur pays. Nous manifesterons pour toutes les femmes contraintes à l'exil, pour leur régularisation et pour leurs droits à une vie digne.

Le 8 mars 2023 revêt aussi une importance particulière en France, où le Gouvernement, au service du Patronat et de certaines forces politiques réactionnaires, entend mettre en place une réforme des retraites injustifiée.

Une réforme particulièrement sexiste, aggravant la situation des femmes, sans régler aucune des injustices qui les frappent, en matière de salaire, de déroulement de carrière, de temps de travail, de droits parentaux, de pénibilité...

Ce 8 mars 2023 doit concrétiser les luttes des femmes pour l'égalité salariale et professionnelle, l'égalité dans les sphères publiques et privées et s'inscrira dans le processus des luttes engagées et à venir pour une réforme progressiste et réellement féministe.

Le collectif est à votre disposition et à l'inverse d'une publicité connue de toutes et tous: « il s'usera si on ne s'en sert pas ».

Le collectif Femmes-Mixité



LE 8 MARS 2023 FEMME RETRAITÉE, J'AGIS !

J'AGIS

pour l'égalité des pensions

Nous sommes 52,3 % des retraité·e·s de droit direct. La pension que nous percevons est, en moyenne, inférieure de près de 40 % à celle des hommes.

Seulement 60 % d'entre nous touchent une retraite à taux plein.

Nous subissons les carrières interrompues par la maternité et pour élever les enfants, les conséquences des emplois précaires, le plus souvent à temps partiels (ces emplois encore occupés à 80 % par des femmes !), les conséquences des emplois à bas salaires dits « féminisés », une entrée dans la vie active plus tardive, une sous-employabilité à partir de 55 ans...

J'AGIS

Pour une autre réforme

Disons OUI au départ à la retraite à 60 ans et OUI à une pension minimum de 2 000€ brut.

Oui pour prendre en compte encore plus les carrières hachées des femmes pour réduire le fossé des inégalités entre les femmes et les hommes.



J'AGIS

pour une réforme progressiste et non sexiste

- Pour l'égalité salariale femmes/hommes qui rapporterait des cotisations dans les caisses de retraite, et des augmentations de pension aux futures retraitées;
- Pour la revalorisation des pensions, pour une pension minimum équivalente au Smic;
- Pour des services publics de proximité, notamment pour la petite enfance et les personnes âgées: les femmes retraitées sont trop souvent « contraintes » de pallier les manques de prise en charge des petits-enfants et des parents âgés en perte d'autonomie (57 % des « aidants » sont des « aidantes »);

Le but de cette réforme n'est pas de « sauver » notre système de retraite par répartition, puisqu'il n'est pas menacé! Le but n'est pas non plus de faire travailler plus longtemps!

Le but de cette réforme est de baisser le niveau des pensions pour les salarié·e·s encore en activité et pour les retraité·e·s!!

Avec cette réforme Macron/Borne, la situation des femmes retraitées va s'aggraver!

Ne soyons pas dupes. Le « minimum de pension » pour toutes et tous à 1 200 € bruts, y compris pour les retraité·e·s actuel·le·s est une arnaque! Car pour « bénéficier » de ce montant de retraite, à peine supérieur au seuil de pauvreté, il faut avoir une carrière complète, à temps plein, c'est-à-dire tous les trimestres requis cotisés sur un salaire au Smic! Inatteignable pour la plupart des femmes déjà retraitées, pourtant nombreuses à toucher une retraite inférieure à 1 000 € bruts!

- Pour la suppression de la décote qui pénalise plus fortement les femmes;
- Pour que nos enfants et petits-enfants puissent, comme nombre d'entre nous, partir en retraite à 60 ans et ainsi bénéficier de plusieurs années de retraite en bonne santé;
- Pour le droit à l'épanouissement par l'accès à la culture, aux loisirs, au sport... Il doit y avoir une vie après le travail;
- Pour l'arrêt des exonérations de cotisations sociales des entreprises: 84 milliards d'exonérations par an privent les caisses de retraite de 18 milliards d'euros de ressources;
- Pour l'augmentation de tous les salaires dans les secteurs du privé et du public, qui permet une hausse des cotisations pour les retraites.

C'est par la mobilisation de toutes et tous que nous imposerons nos revendications!

FEMME RETRAITÉE,

**le 7 mars, j'agis et je manifeste
avec les 90 % de salarié·e·s opposé·e·s
à la réforme Macron/Borne. Je réclame le droit à la retraite à 60 ans,
l'augmentation et la revalorisation des pensions,**

**le 8 mars, j'agis et je manifeste
aussi, pour une réforme des retraites progressiste
et non sexiste, pour une société solidaire, contre toutes les violences
subies par les femmes, en France et dans le monde.**

Avec de nombreuses autres retraitées, je serai dans la rue, car je suis concernée!

**NE NOUS
REGARDEZ PAS
REJOIGNEZ
NOUS**

Pour défendre mes revendications

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

J'adhère à la CGT

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal et ville :

Branche professionnelle d'origine :

Mail :

Tél. :

Bulletin à retourner à

Informatique et liberté: En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre